

## Réaction TRANSIT aux déclarations du ministre des Transports, Sylvain Gaudreault en faveur du développement du réseau routier, rapportées dans le Journal de Québec

<http://www.journaldequebec.com/2012/10/04/le-ministre-gaudreault-se-fait-rassurant>

**Montréal, 5 octobre 2012** - « Le ministre Gaudreault semble réaliser une surprenante et décevante volte-face par rapport aux engagements du Parti Québécois en matière de transports collectifs. Après avoir promis de rétablir un certain équilibre entre les investissements en transport en commun et les dépenses dans le réseau routier, le Parti Québécois laisse entendre aujourd'hui que l'hémorragie de milliards de dollars dans le développement de nouvelles routes, initiée sous le Parti libéral, se poursuivra et pourrait même augmenter. Le ministre Gaudreault avait pourtant clairement indiqué vendredi dernier « qu'il fallait revoir [cette proportion] à 20, 30 ou même 35% pour les transports collectifs<sup>1</sup>. » Il faudra faire preuve "d'imagination" pour financer les transports collectifs, dit-il maintenant. Pour TRANSIT, le gouvernement nage en pleine contradiction.

« Sous le précédent gouvernement, les transports collectifs ne recevaient que 15% des investissements publics dans le secteur des transports. En campagne électorale, madame Marois s'engageait à augmenter la proportion allouée aux transports collectifs, en reportant des projets de développement autoroutiers<sup>2</sup>. TRANSIT demande à ce que cet engagement soit respecté.

« Le précédent gouvernement avait institué une culture du « bar ouvert » au profit de la construction de nouvelles infrastructures routières, alors que nous n'avons même pas les moyens d'entretenir le réseau existant qui croule de partout, ni même de remplacer les équipements surchargés des réseaux de transports collectifs. Dans le contexte actuel, comment le gouvernement du Parti Québécois peut-il maintenir cette politique du bar ouvert ?, s'interrogent les organismes membres de TRANSIT, qui souhaitent que les investissements dans le secteur des transports soient dirigés vers la réfection des infrastructures routières et les transports collectifs.

« Le ministre Gaudreault est en train de compromettre le travail de plusieurs de ses collègues qui ont pourtant été chargés de mettre en œuvre des éléments importants de la vision du Parti Québécois. Comment réduire la dépendance au pétrole, augmenter l'achalandage dans les transports collectifs et promouvoir l'économie verte en multipliant les investissements records dans la construction de routes ? Le gouvernement doit rapidement reconfirmer ses engagements et assurer la cohérence de ses politiques.

---

<sup>1</sup> <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-quebecoise/201210/02/01-4579506-plus-dargent-pour-les-transports-en-commun.php>

<sup>2</sup> <http://www.24hmontreal.canoe.ca/24hmontreal/actualites/archives/2012/08/20120815-132228.html>

## À propos de TRANSIT

Dans le contexte actuel de crise des infrastructures de transports, TRANSIT se veut un lieu de convergence des analyses et des solutions en matière de transports durables au Québec. Sa mission est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Près de cinquante organisations réparties sur tout le territoire du Québec sont membres de TRANSIT, qui compte également sur le soutien d'un comité d'experts en matière de transports et d'urbanisme. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : [www.transitquebec.org](http://www.transitquebec.org).

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a émis une série de recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transport à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont l'ajout d'une série de mesures de mitigation supplémentaires pour la région montréalaise, un moratoire sur le développement des infrastructures routières dans les régions urbaines au profit de la réfection des routes et des transports collectifs, une répartition plus équitable du FORT, le prolongement et l'augmentation du financement de la politique québécoise sur le transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

### **Renseignements :**

Aurore Tanier  
438-877-9117